

PerturbationNisme et Société

**Institutions : Le Conseil
Départemental de Meurthe et
Moselle est-il une institution
perturbationNiste ?**

Par Gilbert Coqalane. Juin 2024.

Perturbationisme* et Institutions : Le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle est-il une institution perturbationniste* ?

Par Gilbert Coqalane.

Juin 2024.

*Volontairement avec un seul N

Introduction :

Dans les travaux du mouvement perturbationniste, nous avons pu analyser que le perturbationnisme peut prendre différentes formes.

Nous avons pu constater qu'une personne ou un groupe peuvent être perturbationnistes mais aussi de façon plus pragmatique un objet et de façon plus symbolique une ville, une période ou encore une société...

Dans ce texte sera abordé l'approche perturbationniste d'une institution par le biais d'un retour d'expérience et d'une question ouverte :

Le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle (54) est-il une institution perturbationniste ?

Prémices de relation :

Le perturbationnisme est né en 2020 en Lorraine et poursuit son développement dans cette région par le biais d'une forte concentration de perturbationnistes à Nancy, par le biais de l'application de nombreuses perturbations / offensives ayant différentes thématiques dans l'agglomération nancéenne mais aussi par une revendication et une valorisation territoriale de travail (historique / sociologique / artistique).

Dans ce contexte, en 2022, est initiée par les perturbationnistes une offensive artistique intitulée Visibilité, celle-ci toujours en cours, sera l'élément déclencheur d'une relation avec le Conseil Départemental.

Il est à noter que lors de cette offensive Visibilité, le Conseil Départemental 54 n'est pas l'interlocuteur principal mais fait partie de la zone d'impact de l'offensive.

En effet, dans le cadre de l'application d'une offensive artistique, les perturbationnistes établissent une relation avec tous les constateur.e.s de la perturbation, que ce soient un groupe, une entreprise, une institution et essaient d'alimenter les liens pour rendre l'offensive plus efficace, plus dense.

Lors du déploiement d'une perturbation / offensive, nous avons pu constater différentes réactions qui développent par la suite plusieurs types de relations, relations qui peuvent être conflictuelles ou au contraire, plus rarement, positives et évolutives.

Nous avons pu aussi constater qu'une offensive à destination d'un groupe / entreprises / institutions peut initier ou influencer d'autres offensives avec d'autres groupes / entreprises / institutions.

Enfin, nous avons pu constater depuis 3 ans, date de naissance du perturbationnisme, qu'à force d'applications, de médiation, d'échanges que la méthodologie du perturbationnisme est plus facilement assimilable par un plus grand nombre de personnes mais aussi par des institutions.

Nous avons voulu apporter ici une attention particulière sur la relation entreprise depuis deux ans avec le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle car elle nous paraît singulière et surtout signe de modification sociétale à vocation d'émancipation.

Ces relations entreprises par les perturbationnistes permettent d'en dégager des travaux d'analyse et d'épreuves des institutions afin de les transformer.

Retour d'expérience :

En février 2022, après plusieurs mois de préparation d'une exposition rétrospective concernant mes travaux artistiques au Château de Graffigny, espace étatique géré par la mairie de Villers Lès Nancy, a lieu le vernissage.

Après différentes stratégies, la salle d'exposition se retrouve vide, (non sans rappeler l'intention de l'artiste Yves Klein qui propose en 1957, l'exposition du vide) mais accompagné d'une médiation du geste par un discours lors de l'ouverture de celle-ci.

La thématique abordée par ce discours est la rémunération et les conditions de travail des artistes - auteurs.

C'était le début de l'offensive Visibilité.

Historique de l'offensive : <http://www.cdrao.fr/en-cours-1/>

Un mois plus tard, l'une des conséquences de ce vernissage et du début de l'offensive Visibilité fut l'organisation d'un forum " Rémunération et conditions de travail des artistes auteurs " dans la salle polyvalente de la ville perturbée.

Lors de cet événement, de nombreux acteurs ont été présents (mairies, métropole, département, région, structures culturelles, élus, opposition, syndicats, fédération, association, habitants, artistes).

Le conseil départemental représenté par Sylvie Duval (13ème vice-présidente, délégué à la Culture et à l'Enseignement Supérieur), bien qu' ayant un discours de soutien et bienveillant envers les professionnels de l'art, a mis en évidence un paradoxe de l'institution, celui d'accompagner les artistes et de ne pas les rémunérer lorsqu'ils ou elles exposent dans le hall d'honneur du siège social (vidéo / discours du CD54 > 0:39 à 0:45). Liens :

▶ Offensive VISIBILITE / Forum Rémunération des artistes / Ville de Villers les Nancy / Sa 5 mars...

Son intervention s'est conclue par « ... ça m'étonnerait que ça change... ».

ça a changé.

En effet, grâce à cette offensive, désormais le conseil départemental rémunère les artistes exposés aux grilles de paie recommandées par le ministère de la culture et respecte donc le droit du travail.

Il est à noter d'autres avancées dans d'autres institutions représentées (Galerie Neuf de la ville de Nancy, La Douëra de la ville de Malzéville...).

Il est à noter que la ville de Villers de Nancy représentée par le maire refuse toujours de rémunérer les artistes et n'a créé aucune action politique pour résoudre ce défaut de l'exercice du droit.

Evolution de relation :

Par la suite, les autres activités perturbationnistes ont continué, avec par exemple, le prix de l'offensive 2022.

Celui-ci est décerné à Vincent Flibustier en janvier 2023 à Bruxelles lors d'une soirée organisée par le CDRAO en partenariat avec la Biennale de Paris et l'école EEIMA.

Vincent Flibustier, créateur de Nordpresse (le fameux site d'information parodique belge), est désormais un formateur et conférencier en éducation aux médias. Il intervient notamment auprès des scolaires pour animer des ateliers de décryptage de l'information.

Informations complémentaires : <http://www.cdrao.fr/prix-de-loffensive/>

En 2023, l'équipe du Centre d'art et citoyen CDRAO (Centre Documentation Recherche Application des Offensives), structure associative gérée par des citoyen.nes associée aux perturbationnistes décident d'organiser une tournée lorraine d'interventions de Vincent Flibustier en mai 2024.

L'objectif étant de diffuser le savoir, l'expertise mais aussi le savoir être de Vincent auprès d'un public le plus large possible (âge, profil, profession, territoires...) sur des sujets comme la désinformation, les biais cognitifs, l'esprit critique, la vie numérique, l'intelligence artificielle, législation du numérique, harcèlement numérique...

Lors de la phase de prospection pour accueillir l'événement, le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle répond positivement.

La coopération de travail pouvait commencer.

Le conseil départemental sollicite un de leurs partenaires, l'IRTS (Institut régional du travail social) pour accueillir la formation.

Cette formation a été dispensée à de nombreux éducateurs.rices, directeur.rice chef.fe.s de structures ou services, professionnel.le.s de la protection de l'enfance et de la prévention spécialisée, représentants de l'IRTS et du conseil departemantal, representant.es de l'Education Nationale, psychologue, bibliothécaire, etudiant.es travailleurs sociaux...

Cette formation a été rémunérée pour le formateur et rendue possible grâce au bénévolat de l'équipe du CDRAO et des perturbationnistes (organisation, hébergement, restauration, transport...).

Les retours et les questions ont été nombreux, des supports partagés, la pertinence de cette formation par les différents professionnels confirmée, cet intérêt permet d'envisager un renouvellement de la formation à d'autres.

Dans ce sens, une autre tournée lorraine d'interventions de Vincent Flibustier est à l'étude.

Futur de relation :

Après le discours d'inauguration de cette journée de formation par la vice-présidente du CD54 Marie Jo Amah, j'ai pu introduire cette journée en tant que président du CDRAO sans occulter aussi ma fonction d'artiste perturbationniste.

Loin des enjeux de l'application des perturbations de nos activités, il aurait certainement été judicieux de produire un discours calibré et rassurant mais cela aurait occulté l'opportunité d'une réelle efficacité de la prise de parole et d'une nouvelle perturbation aussi symbolique soit elle.

Une prise de parole est une occasion parfaite pour certaines perturbations, celle-ci a pour objectif d'éprouver cette relation naissante et en proposer une continuité, une mise en dialogue.

Lors de cette prise de parole fut évoqué le bulletin d'information départemental envoyé régulièrement à l'ensemble des habitant.e.s de Meurthe et Moselle, et particulièrement le visuel qui illustre la quatrième de couverture de celui-ci.

Dans les crédits de ces visuels est indiqué une banque d'image, cette méthodologie de travail est souvent critiquée par les professionnels de l'art par son manque de traçabilité, de création, de respect du droit d'auteur, de l'utilisation d'intelligence artificielle, de l'extinction des commandes aux artistes, quelquefois d'optimisation fiscale.

Il a été proposé de repenser pour l'institution leurs rapports à l'image et d'imaginer d'autres possibilités, d'ouvrir des horizons plus humains.

Il est à noter que l'intérêt n'est pas de juger la méthodologie actuellement en place qui peut être assujettie à des règlements, procédures administratives, manque de personnel, manque de budget, manque de temps, urgences, priorités mais de la modifier, d'apporter une énergie transformatrice.

Il a été évoqué des exemples, comme la création par des artistes locaux (éventuellement accompagné par le Conseil Départemental), par des dessins d'enfants, des recettes, de la poésie, des photographies d'archives...

La diversité et les fonctions du public assistant à cette prise de parole et à la formation permettent la prise en charge et la résolution de la problématique.

La diversité des missions, des partenaires et des usagers du Conseil Départemental permet une grande possibilité de création et de solutions.

En effet, le conseil départemental a un grand registre de missions (non exhaustive : collègue, vieillesse...)

Il est à noter l'approbation orale de l'idée par les acteurs présents du Conseil Départemental et d'une promesse d'une réflexion pour une mise en place qui peut s'activer dans un moyen terme.

Conclusion :

Les perturbationnistes constatent une relation singulière avec l'institution du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, cette relation provoque dans la réalité des transformations émancipatrices pour les habitant.es du département.

Pour rendre opérante cette relation l'institution a dû faire preuve d'un pas de côté dans sa méthodologie de travail, dans l'inclusion d'autres partenaires même non fidélisés et hors cadre, dans la compréhension et l'ouverture d'esprit de l'art perturbationniste, le tout dans un seul objectif : l'efficacité de l'action à destination des citoyen.nes.

Désormais, les perturbationnistes se doivent de documenter et d'analyser cette relation, dans un objectif de renforcement mais surtout dans un objectif de duplication avec d'autres institutions, d'autres territoires.

En premier temps, nous devons à répondre à des questions :

Pourquoi le Conseil Départemental se singularise-t'il des autres institutions ?

Pourquoi cette institution est-elle dans une volonté de compréhension, de coopération, d'échanges, dans un contexte presque généralisé d'évitement du perturbationnisme ?

Est ce que cette possibilité de relation est dûe à l'historique, l'essence, les missions de cette institution ?

Est-ce que cette possibilité transformatrice est dûe au fait que cette institution n'a jamais été une cible directe des perturbationnistes mais est seulement dans la zone d'impact d'une offensive ?

Est ce que cette possibilité transformatrice est dûe à quelques personnes travaillant dans cette institution et ayant connaissance du perturbationnisme en tant qu'habitants de Meurthe et Moselle?

Par conséquent, est-ce que d'autres personnes travaillant dans diverses institutions vont se mettre en mouvement après la lecture de ce texte ?

À la lecture de ce texte, d'autres pistes de réflexion rendront-elles possibles ces transformations émancipatrices ?

En second temps, nous pouvons comptabiliser et nous réjouir collectivement dorénavant de plusieurs transformations émancipatrices grâce à la combinaison de la création perturbationniste et de la coopération institutionnelle du CD54, de fait le conseil départemental de Meurthe et Moselle est une institution perturbationniste.

À l'avenir, nous allons œuvrer pour une relation plus forte, plus longue, plus joyeuse.